

## **Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

### ***Énoncé de mission***

*Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.*



Scott Coates, membre de l'ACP, recevant son diplôme de maîtrise en éducation



Carlton Reimer, membre de l'ACP, au volant de son véhicule

### ***Rapport annuel 2008-2009***

On peut consulter la version anglaise à [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)  
English version available at [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)

### ***Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.***

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique semblable. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

## ***Services de base de l'ACP***

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : Prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

### **Consultation en réadaptation**

Des services de consultation professionnels aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

### **Coordination des services**

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

### **Services d'orientation professionnelle et d'emploi**

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

### **Soutien des pairs**

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à adopter pour encourager les autres et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels ils sont confrontés.

### **Services de représentation communautaire**

L'ACP vise à créer une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur la définition et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

### **Services d'information**

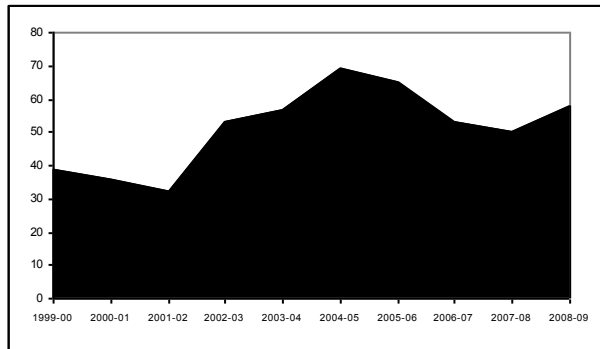
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, assureurs et gouvernements.

## ***Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?***

En quelques mots, une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. Ce tissu ne peut pas normalement se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne **paraplégique** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne **tétraplégique** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

### **Nouveaux blessés médullaires**



58 nouveaux blessés médullaires ont été dirigés vers l'ACP entre le 1<sup>er</sup> avril 2008 et le 31 mars 2009. Parmi ceux-ci :

- 24 présentaient une lésion d'origine traumatique, 31 une lésion d'origine non traumatique; autres blessures : 3
- 30 étaient des paraplégiques, 21 des tétraplégiques; autres diagnostiques : 7
- 13 présentaient une lésion complète, 45 une lésion incomplète;
- 11 étaient âgés de 35 ans et moins, 47 de plus de 35 ans;
- 37 étaient des hommes, 21 des femmes;
- 47 patients étaient des non-Autochtones, 11 des Autochtones\*.

### **Produits - Services à la clientèle**

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessous sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 10 758 prestations de services à 461 clients en 2008-2009.

**Tableau – Services à la clientèle**

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Hébergement	683	6
Besoins particuliers de certains clients	34	0,5
Éducation (orientation professionnelle)	1 227	11,5

Emploi (orientation professionnelle)	500	5
Offre de matériel et de fournitures	619	6
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	311	3
Services d'ordre financier	656	6
Santé et mieux-être	3 003	28
Questions juridiques	79	1
Récréation et loisirs	94	1
Sexualité	64	1
Aide à la vie autonome	150	1
Transport	198	2
Coordination des services généraux et assurance de la qualité	3 140	28
<b>TOTAL</b>	<b>10 758</b>	<b>100</b>

### ***Produits - Services d'information***

George Tataryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- *Accès total* (revue de l'ACP nationale).
- *Life after Spinal Cord Injury*, guide et ouvrage de référence inspirés de la publication *La vie après une blessure médullaire* de l'Association des paraplégiques du Québec.
- Le guide *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*.
- Le livre *Life Interrupted: For Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.

- STEP-UP – Programme d’information et de formation sur la prévention des plaies de pression.
- Brochures, articles et vidéos sur divers sujets ayant trait aux lésions médullaires.

### ***Produits – Représentation communautaire***

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l’ACP a participé à une vaste gamme d’activités de représentation communautaire en 2007-2008 :

- participation au comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l’accessibilité;
- leadership au sein de l’équipe responsable de l’alliance Solutions in Motion de la Fondation Rick Hansen;
- collaboration avec le ministère des Services à la Famille et du Logement;
- participation active à une équipe sur les traumatismes médullaires ayant pour mandat de sensibiliser davantage la population aux problèmes de santé actuels des blessés médullaires;
- prestation de ressources à des organismes communautaires, des particuliers, des entreprises et des organismes auxiliaires;
- désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires;
- participation au comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d’emploi et d’aide au revenu des personnes handicapées;
- participation au comité consultatif sur la politique relative au service de transport Handi-Transit;
- participation au comité consultatif sur les permis de stationnement;
- participation au comité d’orientation de la mobilité en fauteuil roulant de l’ORSW;
- participation au comité de la planification stratégique du traitement des plaies de l’ORSW;
- participation au conseil d’administration de l’organisme Ten Ten Sinclair Housing Inc.
- participation au comité manitobain de recherche sur les lésions médullaires.
- participation à la coalition Barrier-Free Manitoba.
- travail de partenariat avec le département de psychologie de la réadaptation de l’Université du Wisconsin-Madison sur le sujet suivant : « Understanding the Potential Role of Hope in the Participation and Subjective Well-Being of People with Spinal Cord Injuries : A Structural Equation Modelling Approach ».
- participation aux soirées Portes ouvertes de la Ville de Winnipeg sur les voies rapides de transport en commun.
- participation au Disability in Emergency Management Network (réseau communautaire de participation de personnes handicapées aux mesures et interventions d’urgence).

## ***Rapport du président et du directeur général***

Tant au chapitre des défis à relever que des perspectives prometteuses, l'année qui s'achève a été inusitée pour l'Association.

En collaboration avec la Fondation Rick Hansen, l'Association a élaboré un plan d'activités pour la gestion des fonds débloqués par le gouvernement du Manitoba dans le cadre de son initiative intitulée *Going Forward Together: Government of Manitoba's Contribution to Spinal Cord Injury Leadership in Manitoba*. Nous sommes heureux d'ajouter que le plan a été bien accueilli par le gouvernement et que nous pouvons désormais puiser dans les fonds mis de côté pour augmenter la capacité de prestation de services de notre association et appuyer des recherches indispensables.

Poursuivant notre tradition de gestion financière prudente, l'Association a terminé l'exercice financier en bonne situation financière. Nous prévoyons qu'il continuera d'en être ainsi, alors même que nous augmentons à la fois notre capacité de fournir des services et les services mêmes que nous serons en mesure d'offrir au cours de l'année prochaine.

Dans le cadre de nos efforts pour appuyer l'entente *Going Forward Together*, l'ACP a contribué à la mise sur pied d'un comité manitobain de recherche sur les lésions médullaires, présidé par le Dr Grant Hatch et composé d'un groupe de chercheurs et de scientifiques éminents. Ce comité s'active à élaborer un processus d'étude et d'approbation des demandes de subvention pour des projets de recherche visant à améliorer la qualité de vie des personnes médullolésées.

Il est important de souligner la contribution précieuse des bénévoles qui se dévouent pour l'ACP et qui contribuent de façon tellement désintéressée à la vie de l'Association. Une fois de plus au cours de la dernière année, ils ont su relever avec compétence les défis qui se sont présentés à nous et nous ont soutenus de manière inestimable. Sans leur aide, l'Association ne pourrait réussir à accomplir tout ce qu'elle fait, et ils méritent nos plus sincères remerciements et notre profonde reconnaissance. Ils occupent vraiment une place essentielle au cœur de notre association et de nos activités.

Notre conseil, composé de bénévoles, joue un rôle indispensable dans la vie de l'Association. Les succès que nous avons remportés au cours de la dernière année, nous les devons aussi aux membres du conseil qui ont mis leur temps et leurs talents au service de l'Association. Nous remercions chaleureusement les membres du conseil d'administration, dont le mandat prend fin cette année, pour leurs années de dévouement et de service. Vous allez nous manquer et soyez assurés que votre contribution a été et continuera d'être valorisée.

*Voici quelques points saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :*

- Suite à la soumission et approbation du plan d'activités dans le cadre de l'initiative *Going Forward Together*, l'Association a désormais accès à des ressources financières additionnelles pour la poursuite de ses activités.
- Poursuite du programme pilote *Stakeholder Training and Education for Pressure Ulcer Prevention (STEP UP)*, d'une durée de deux ans. Au moyen de la mise en œuvre de ce programme communautaire de sensibilisation à la santé et de motivation des personnes médullolésées, ce projet répond aux besoins immédiats de personnes à risque élevé de développer des plaies de lit.
- Accroissement du personnel afin de mieux répondre aux nombreuses demandes de services.

L'ACP (Manitoba) continuera de circonscrire les préoccupations majeures qui touchent les personnes médullolésées et d'y répondre. L'Association continuera de consulter diverses personnes de la communauté et de collaborer avec celles-ci en vue de répondre aux besoins actuels et futurs, dont entre autres :

- Continuer à prêter main forte et à appuyer le comité manitobain de recherche sur les lésions médullaires dans ses efforts de promotion de projets de recherche indispensables au Manitoba.
- Participation continue à l'élaboration d'initiatives de traitement et de prévention des plaies de lit.
- Augmentation du personnel chargé de la prestation des services, afin de répondre à la demande croissante de services.
- Continuer à fournir avis et conseils à l'Office régional de la santé de Winnipeg quant au projet de transfert de l'unité des soins offerts aux personnes médullolésées, située à l'heure actuelle à l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé au Centre, au centre de santé Riverview.
- Élaboration de la planification stratégique opérationnelle, en vue de l'utilisation efficace des ressources actuelles de l'ACP et du respect des priorités pour l'avenir.

En cette période d'incertitude, de plus en plus d'organismes sont à la recherche de soutien et de financement pour les aider à atteindre leurs objectifs et répondre à leurs besoins. Nous sommes reconnaissants de pouvoir compter sur des particuliers et des organismes fidèles qui nous fournissent l'appui solide et les ressources nécessaires à la prestation de services dont nos clients ont tant besoin.

Nous espérons que ces quelques mots de remerciement manifestent au moins en partie notre sincère appréciation de la contribution de tout un chacun. Bien que nous ayons relevé des défis majeurs au cours de l'année qui vient de s'écouler, de nouveaux défis se présentent à nous. Ces défis offrent de belles perspectives de succès au personnel de l'Association, alors même que nous consolidons et augmentons nos ressources et

notre capacité d'offrir des services à nos membres. Nous nous comptons chanceux d'avoir un personnel dévoué et passionné et nous anticipons l'année qui vient avec enthousiasme.

— *John Wallis et Ron Burky*

***Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques  
(Manitoba) en 2007-2008***

Art Braid\* – *comité de direction*  
Corrine Deegan\*  
Nicole Dubois  
D<sup>re</sup> Karen Ethans  
Ed Giesbrecht – *vice-président*  
Jeannette Gougeon  
Shannon Guerreiro  
Ernie Hasiuk – *ancien président*  
Bill Neill  
Leonard Steingarten\* – *trésorier*  
Debbie VanEttinger\*  
Lynda Walker  
John Wallis – *président*  
John Wyndels\*  
JoAnn Young

*\*paraplégique ou tétraplégique*

***Personnel de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)***

Ron Burky – directeur général  
Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation, B.Sc., B.Serv.Soc., agente  
de réadaptation agréée, CCRC  
Adrienne Conley – adjointe de direction  
Roslyn Dooley – agente comptable  
Greg Winmill\* – agent de réadaptation agréé, conseiller en réadaptation  
Maria Cabas – conseillère en réadaptation  
Liz Lobban\* – conseillère en réadaptation  
Alan Schultz\* – technicien en réadaptation  
Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation  
Scott Coates\* – conseiller en réadaptation

*\*paraplégique ou tétraplégique*



## ***Recherche***

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement à la campagne « Rouler vers demain » de Rick Hansen et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.

## ***Rapport des vérificateurs***

### **Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.**

Les états financiers condensés ci-joints de la situation financière, ainsi que les états des recettes, des dépenses et de l'évolution de l'actif net ont été établis à partir des états financiers complets de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2009 et pour l'exercice clos à cette date. Dans notre rapport du 27 mai 2009, nous avons formulé une opinion avec réserve sur ces états financiers, étant donné que nous n'avons pas été en mesure de confirmer l'intégralité des revenus provenant de dons. La présentation d'un résumé fidèle des états financiers complets relève de la responsabilité de la direction de l'Association. Notre responsabilité, en conformité avec la Note d'orientation pertinente concernant la certification, publiée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, consiste à faire rapport sur les états financiers condensés.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, un résumé fidèle des états financiers complets correspondants selon les critères décrits dans la note d'orientation susmentionnée.

Comme ces états financiers condensés sont, du fait de leur nature, un sommaire, ils ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement admises au Canada. Le lecteur doit garder à l'esprit qu'ils risquent de ne pas convenir à ses fins. Pour obtenir de plus amples informations sur la situation financière, les résultats du fonctionnement et les flux de trésorerie de l'Association, le lecteur devra se reporter aux états financiers complets correspondants.

DELOITTE & TOUCHE LLP  
Comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba)  
le 27 mai 2009

***Canadian Paraplegic Association (Manitoba) Inc.  
Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)  
États financiers sommaires  
au 31 mars 2009***

## *Situation financière*

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b>Actif</b>		
Encaisse	<b>191 556 \$</b>	176 778 \$
Comptes clients	<b>790 550 \$</b>	121 251 \$
Immobilisations	<b>2 025 \$</b>	10 066 \$
	<b>984 131 \$</b>	308 095 \$
<b>Passif et actif net</b>		
Comptes fournisseurs et charges à payer	<b>13 994 \$</b>	9 610 \$
Indemnités de vacances à payer	<b>24 323 \$</b>	24 094 \$
Recettes reportées	<b>697 468 \$</b>	84 861 \$
Fonds détenu en fiducie	<b>51 722 \$</b>	51 722 \$
Actif net	<b>196 624 \$</b>	137 808 \$
	<b>984 131 \$</b>	308 095 \$

### **Recettes, dépenses et actif net**

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<b>Recettes</b>		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	<b>256 400 \$</b>	252 600 \$
Santé Canada	<b>82 500 \$</b>	82 500 \$
Centraide Winnipeg	<b>119 500 \$</b>	117 150 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	<b>57 897 \$</b>	56 027 \$
Commission des accidents du travail	<b>20 000 \$</b>	20 000 \$
Subventions de projet du Bureau national de l'Association canadienne des paraplégiques	<b>16 089 \$</b>	3 958 \$
Manitoba Opportunities Fund Ltd.	—	41 297 \$
Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	<b>6 517 \$</b>	26 458 \$
Fondation Rick Hansen	<b>7 918 \$</b>	16 485 \$
Programme STEP-UP	<b>40 780 \$</b>	33 376 \$
	<b>638 071 \$</b>	649 851 \$
Services rémunérés – SAPM et autres	<b>11 434 \$</b>	11 663 \$
Divers	<b>34 527 \$</b>	44 019 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	<b>116 637 \$</b>	71 454 \$
<b>Total des recettes</b>	<b>770 199 \$</b>	776 987 \$
<b>Dépenses</b>		
Amortissement	<b>8 041 \$</b>	14 873 \$

Programme des services de réadaptation		
Salaires et dépenses	<b>451 430 \$</b>	516 054 \$
Aide professionnelle	<b>116 637 \$</b>	71 454 \$
Programme de représentation et d'information	<b>135 275 \$</b>	155 589 \$
<b>Total des dépenses</b>	<b>711 383 \$</b>	757 970 \$
Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation	—	—
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>58 816 \$</b>	19 017 \$
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>137 808 \$</b>	118 791 \$
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>196 624 \$</b>	137 808 \$

*Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.*

### ***Rapport du trésorier***

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association a continué d'équilibrer son budget et que l'exercice 2008-2009 s'est terminé par un excédent de 58 816 \$ des recettes sur les dépenses.

Dans l'ensemble, le *total des recettes* a diminué de 6 788 \$. Deux différences importantes sont à noter : 6 517 \$ de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc. et 7 918 \$ de la Fondation Rick Hansen. D'autres variations mineures dans le financement rendent compte de la différence.

Les dépenses ont diminué de 46 587 \$, en raison surtout d'une diminution des salaires et des avantages sociaux. Le reste des dépenses est demeuré stable par rapport à l'année précédente.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, donateurs et membres pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agente comptable, Roslyn Dooley de son dévouement et assiduité au travail, de même que Gabriella Zaporozan et Robert Tremblay du cabinet Deloitte & Touche LLP qui ont préparé avec soin nos états financiers vérifiés.

*- Leonard Steingarten, trésorier*

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- *Bradley Boisselle*
- *George Murphy*
- *Patricia et Dieter Bonas*
- *Brian Ouellette*

- *Frank Borowski*
- *Arthur Braid*
- *Randy Colbert*
- *Corrine Deegan*
- *Doug et Sandra Doerksen*
- *D<sup>e</sup> Karen Ethans*
- *Succession de Freda Brown*
- *Keith G. Collins Ltd.*
- *Derek Legge et Kay Stewart*
- *Beryl Maguire*
- *Barbara Millward*
- *Kristi Peters*
- *David Prasol*
- *Jim Richardson*
- *Phillipe J. Sebastian*
- *Arnold et Orpha Schryvers*
- *Centre de recherche sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)*
- *Leonard Steingarten*
- *Harold Swalwell*
- *Jean Wenzoski*
- *Robert Wroblewsky*